

MISSIONS & SÉCURITÉ : SIGNALEUR 🧖



La course est protégée par arrêtés communaux :

Ces arrêtés interdisent la circulation des véhicules sur l'itinéraire de la course.

Toutefois une dérogation est prévue pour les riverains uniquement et leurs visiteurs

ROLE DES SIGNALEURS



Orienter les coureurs et les encourager



Empêcher les véhicules d'emprunter le parcours, les orienter.

Si c'est un riverain, ne lui permettre le passage que :



- Dans le sens de la course
- S'il ne gêne pas les coureurs
- En suggérant un roulage de précaution

EQUIPEMENT OBLIGATOIRE



Permis de conduire



Sifflet



ATTITUDE



Tact

Calme

Et fermeté

En cas de litige avec les automobilistes ne pas se mettre en danger, avertir l'usager qu'il se met en infraction et que la police sera informée. Si la discussion devient trop tendue,

appeler la police

DEROULEMENT



Fin

Etre présent sur votre poste



Mettre en place les barrières et fermer la circulation

La levée du poste n'est possible que lorsque vous serez averti soit par la voiture serre fil soit par le chef de secteur

EN CAS

- 1. Protéger le lieu et la victime pour éviter le suraccident,
- **D'ACCIDENT**
- 2. Ne pas déplacer la victime,



- 3. Alerter les secours en décrivant la situation,
- 4. Couvrir la victime avant l'arrivée des secours et rester avec elle jusqu'à ce que les secours arrivent

CONTACT

Directeurs de course :

Paula: 06 62 68 36 29

Sécurité :

 Secteur A
 Francois
 No : 06 66 60 38 81

 Secteur B
 Gerard Chi
 No : 06 38 58 08 36

 Secteur C
 Jacques D.
 No : 06 51 49 64 17

 Secteur D
 Jean Marc B.
 No : 07 48 15 37 73

Police municipale :

Saint Bonnet: 04 78 40 96 14
 Saint Laurent: 04 72 48 66 30
 Genas: 04 72 79 70 66









10

Voie: Chemin du Bois Rond

Voie: Rue Lavoisier/Ch.de la motte

Signaleur:

Secteur A

Passage secteur

Premiers 09:00:00

Derniers 09:52:30